

**Projet de cahier des charges de l'étude globale « ruissellement » LR-MP-PACA
dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction « arc méditerranéen »**

du 31 décembre 2016

Version du 26 juillet 2016

Titre complet de l'action	Gestion des risques de ruissellement sur les territoires de l'arc méditerranéen : méthodes et outils
Prestataire	Cerema (validation de la mobilisation du Cerema par la ministre en charge de l'écologie en date du 31 mars 2016) 80 000 euros en 2016 (étapes 1 à 3.1 à horizon fin 2016) et 80 000 euros en 2017
Responsable DREAL(s)	Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC Chef de l'Unité Risques Naturels Majeurs Service de Prévention des Risques – Unité des Risques Naturels Majeurs Claire DOLLE Responsable du département « Prévention des Risques Naturels »
Membres du comité de pilotage	DREAL PACA, LR-MP et Corse Les chefs de service risques de chaque DDTM littorales LR-MP et PACA Communes des cas tests : Cannes, Banyuls, Sainte Anastasie Les collectivités des territoires témoins : métropole marseillaise, Nice (à compléter) DREAL de Bassin – Hélène DE SOLERE DGPR – Damien GOISLOT et Emmanuel VULLIERME (à confirmer) Directrice du CEPRI - Stéphanie BIDAULT (à confirmer) CGEDD – Gilles PIPIEN (à confirmer)
Contexte et enjeux	Suite aux inondations survenues en octobre 2015 sur les départements des Alpes Maritimes et du Var, une instruction relative à la prévention des événements climatiques extrêmes sur l'arc Méditerranéen du 31 décembre 2015. Afin de répondre aux attentes des volets 3 « maîtrise de l'urbanisation sur les territoires concernés » et 4 « renforcement du volet ruissellement des PAPI », les DREAL LR-MP et PACA en étroite collaboration avec les DDTM concernées ont souhaité lancer une démarche exploratoire méthodologique s'appuyant sur des territoires tests. Cette approche vise définir une méthode de caractérisation et de gestion des risques de ruissellement, pragmatique et reproductible sur l'ensemble des territoires concernés.

	<p>Cette ambition a été précisée par le préfet de région PACA dans sa réponse du 17 mars 2016 à l'instruction du 31 décembre 2015.</p>
<p>Objectifs du projet</p>	<p>L'étude devra s'attacher à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un état des lieux : <ul style="list-style-type: none"> ○ des cas rencontrés ; <p>Typologies et caractéristiques des phénomènes selon les territoires (urbain, péri-urbain, rural...)</p> <p>historique événementiel et REX associé</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ des acteurs, des responsabilités, des compétences ; <p>cartographie des acteurs intervenants (État / PAC, PPR, PAPI, collectivités / aménagement, urbanisme et gestion de l'assainissement et du pluvial, chambres consulaires dont notamment les CCA, ASA, syndicats...les cofinanceurs d'actions tels que l'Agence de l'eau, ...) et des compétences en tenant compte des évolutions en cours (GEMAPI notamment)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ des outils et les clés de décision ; <p>PAC, PLU, SCOT, PPR, PAPI, schéma directeur de gestion des eaux pluviales, d'assainissement, règlement d'assainissement, zonage pluvial, SLGRI, SAGE, contrats de rivière, plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics, dispositions ORSEC, PCS, DICRIM...</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les pratiques. <p>Bonnes pratiques en matière d'anticipation, de surveillance, de caractérisation, de prévention, de gestion, de réduction des risques de ruissellement.</p> <p>Cet état des lieux est réalisé à partir des territoires témoins et de la bibliographie disponible</p> 2. Caractériser les ruissellements pour l'arc méditerranéen et clarifier les critères associés <p>Décrire les différentes typologies de ruissellements rencontrés et les critères clés associés : pluviométrie intense, durée, nature et saturation des sols, taille des bassins versants, pentes, imperméabilisation, occupation du sol, pratiques agricoles ...</p> <p>évoquer également les clés de décisions / outils mobilisés</p> 3. Méthodes de caractérisation des risques de ruissellement et application aux cas tests <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Définition des méthodes <p>Définition et description de méthodes reproductibles, diffusables et dont la</p>

	<p>précision/complexité est adaptée aux objectifs.</p> <p>Logigramme de décision pour l'utilisation des méthodes</p> <p>3.2 Application cas tests et optimisation des méthodes</p> <p>Résultats sur les cas tests</p> <p>Diffusion pour tests complets ou partiels complémentaires éventuels sur des zones témoins, notamment sur des approches simples (pour tester la faisabilité et facilité d'appropriation) .</p> <p>Optimisation des méthodes proposées à la lumière des résultats de terrain (tests et témoins)</p> <p>4. Analyse critique de la prévention des risques de ruissellements sur les cas tests (outils, gouvernance)</p> <p>Sur les cas tests : acteurs, outils mobilisés pour quels scénarios, performance et défauts des pratiques, perspectives d'amélioration</p> <p>5. Propositions d'actions pour améliorer la gestion des risques de ruissellement sur les cas tests</p> <p>En fonction de différents scénarios d'événements (en fonction des occurrences des événements considérés)</p> <p>Articulation des outils (PLU, zonage pluvial...) et des acteurs</p> <p>Zoom sur ce que pourrait apporter un PPR ruissellement et un PAPI</p> <p>6. Produire des recommandations méthodologiques pour approcher et gérer les risques de ruissellement sur les territoires (utilisation optimisée de la boîte à outils)</p> <p>démarche, questions à se poser, précautions, acteurs et outils à mobiliser selon les cas....</p>
<p>Travaux prévus (descriptif des tâches, échéancier et phases de réalisation)</p>	<p>Un comité technique sera constitué pour cette étude.</p> <p>Il comprendra au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DREAL PACA et DREAL LR-MP • DDTM (s) : 06, 83, 13, les deux animateurs interdépartementaux 30-34, 66-11 • Cerema • les communes des cas tests <p>Il est réuni au lancement, pour le suivi de l'avancement, pour la validation des livrables de chaque étape et à la fin de l'étude.</p> <p>Un comité de pilotage tel que décrit en page 1 sera réuni ponctuellement pour cette étude : à la fin de la phase 2 (en ayant des pistes pour le 3.1), à la</p>

	fin de phase 5 et lors de présentation du rendu global (fin de phase 6).
Durée	18 mois (lancement prévu en octobre 2016)
Livrables attendus	<p>Partage des données et des productions sur une plate-forme d'échanges accessibles à l'ensemble des membres du comité technique</p> <p>Un rapport à chaque étape</p> <p>Un rapport global, un outil d'analyse global simple et applicable à tous les territoires + des fiches acteurs et outils + une synthèse par cas tests</p> <p>Des supports de document de communication pour valoriser l'action (diaporama, plaquette notamment)</p> <p>Préparation, animation et CR des COPIL et des comités techniques</p> <p>Rendus SIG sur les cas tests</p>
Date de mise à jour de la fiche	26 juillet 2016